

GUIDE DES APPELS À PROJETS, PRIX ET CONCOURS ASSOCIATIFS EN FRANCE

Document élaboré par LA MAISON DES ASSOCIATIONS D'AMIENS METROPOLE

Maison des associations d'Amiens Métropole

12 rue Frédéric Petit

80000 AMIENS

Tél. 0322925059 Fax 0322928946

Courriel: contact@maam.fr

Site: www.maam.asso.fr

Il est présenté ci-dessous, dans une version nationale et synthétique.

Le document original est consultable sur le site :

http://www.maam.fr/IMG/pdf/guide_appel_a_projets_juin2013.pdf

Il comporte un volet complémentaire spécifique à la région Picardie.

« Trouver des financements demeure une entreprise complexe pour beaucoup d'associations. Fragilité financière, amenuisement des aides publiques, incertitudes concernant la reconduction de subventions, etc. sont autant de raisons qui doivent engager les associations à diversifier leurs sources de financement et à rompre avec l'idée qu'elles ne peuvent avoir de fonds de roulement ou que les subventions publiques sont leur unique ressource.

En effet, en France, les financements publics restent la principale source de financement associatif; une spécificité notamment due à notre histoire sociale et à la place et au rôle de l'État dans notre pays. Mais aux côtés des subventions publiques, bien d'autres pistes existent. Près de 1500 fondations diffusent chaque année des appels à projets, prix et concours dans de nombreux domaines. Dans le même temps, l'Union européenne et l'État lancent des appels à candidatures dans des domaines liés aux politiques prioritaires.

Moins nombreux que ceux des fondations, ils n'en restent pas moins une piste de financement à explorer.

Ce guide propose un listing de dispositifs de soutiens privés comme publics, périodiques ou permanents, dans les domaines suivants: arts et culture, enfance et éducation, handicap, insertion sociale et professionnelle, moins de 30 ans, Union européenne.

Les procédures de demandes de subventions publiques "classiques" n'y figurent pas.

Cet outil n'est ni exclusif, ni exhaustif. Il est complémentaire aux autres pistes et outils accompagnant le financement associatif. »

CONSEILS AUX UTILISATEURS DU GUIDE

Il est important d'étudier rigoureusement les critères d'éligibilité détaillés sur les sites Internet indiqués, en se posant par exemple les questions suivantes: Est-il nécessaire d'être éligible au mécénat? L'association doit-elle justifier de plusieurs années d'existence? La candidature doit-elle passer par un salarié de l'entreprise concernée? Quelles dépenses sont éligibles? etc.

Beaucoup d'appels à candidatures qui figurent dans ce guide sont réédités d'une année sur l'autre: si la date de candidature indiquée est passée, il est conseillé de se renseigner sur la possibilité de postuler plus tard, ou dans le cadre d'un autre dispositif de soutien du partenaire concerné.

Parallèlement, les éventuels appels à projets nouvellement publiés sont consultables sur le site Internet de la Maison des associations d'Amiens Métropole: www.maam.fr, rubriques "infos pratiques", "financement".

Parallèlement, il est conseillé de garder de bonnes relations avec les différents fournisseurs, prestataires et partenaires de l'association: même le plus petit imprimeur de la ville, peut, sans développer une politique de mécénat ou de sponsoring affichée, devenir un précieux partenaire... et l'économie locale s'en portera d'autant mieux!

En effet, une enquête de l'Admical (Carrefour du mécénat d'entreprise) de mars 2013 fait ressortir le poids des petites, moyennes et très petites entreprises dans le mécénat. Ces dernières seraient proportionnellement plus généreuses: 84 % des entreprises mécènes sont des PME de 20 à 99 salariés, 9 % sont de entreprises de 100 à 199 salariés, les 7 % restants sont des entreprises de 200 à 999 salariés, dont 1 % ont des effectifs supérieurs à 1000 salariés!

Enfin, si les appels à projet d'une fondation ne sont pas une solution à la baisse des aides de l'état et des collectivités locales, ils peuvent néanmoins vous assurer un coup de pouce et une visibilité médiatique toujours intéressante dans ce contexte.

ARTS ET CULTURE

FONDATION BNP PARIBAS

La Fondation tisse des partenariats dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, sanitaire et de la solidarité. Dans le domaine culturel, elle s'attache, par le mécénat d'entreprise, à préserver les richesses des musées et à encourager des artistes.

Informations : www.pourunmondequichange.com

FONDATION D'ART OXYLANE

La Fondation d'art Oxylane a vocation à soutenir des projets artistiques concernant le sport à travers toutes disciplines artistiques. L'objectif est de mettre en lumière les liens entre l'art et le sport dans le but de rapprocher le plus grand nombre à l'art contemporain. Il est souhaitable de déposer un projet au moins trois mois avant sa réalisation, via la fiche à télécharger sur le site Internet de la Fondation.

Informations : www.fondation-art-oxylane.com

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix "Brasseur"

La Fondation inscrit son action lors de quatre actions annuelles: les Prix de la Fondation, Courir pour la Fondation, les Coups de pouce et la Campagne de Noël. En 2013, dans le cadre des Prix de la Fondation, des projets seront soutenus dans trois domaines, auxquels s'ajoute le thème transversal de la musique:

- Culture: projets artistiques, manifestations, valorisation du patrimoine culturel, accès à la pratique artistique. Ces actions doivent générer de la convivialité et du lien social.
- Environnement: projets contribuant à la lutte contre les gaz à effets de serre, à la protection de la biodiversité et /ou à la préservation des ressources en plaçant l'homme au cœur du projet.
- Solidarité: projets de lutte contre l'exclusion, d'insertion professionnelle ou sociale par l'entreprenariat.

Informations : <http://espaceprojet.fondation-kronenbourg.com>

FONDATION DE FRANCE

"Encourager les enfants de 6 à 16 ans à s'ouvrir aux arts et à la culture"

Cet appel à projets concerne les actions pédagogiques s'adressant à des jeunes précisément identifiés, et prioritairement issus de milieux sociaux défavorisés ou de territoires dépourvus d'offre culturelle.

Il s'agit de proposer un parcours d'ouverture culturelle d'au moins deux ans, en partenariat avec un artiste ou un éducateur qualifié. À cela s'ajoutent des critères précis qu'il est conseillé de lire rigoureusement dans l'appel à projet téléchargeable sur le site de la Fondation de France.

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION EDF

“Trophées des associations”

La Fondation EDF a créé les Trophées des associations pour aider et valoriser les initiatives de petites associations qui agissent en direction des jeunes notamment les plus fragiles, dans trois catégories:

- Solidarité: associations qui font vivre le lien social et travaillent à l’insertion des jeunes dans la société ou les accompagnent dans l’appropriation des principes de la citoyenneté;
- Nature: associations qui apprennent aux jeunes à préserver notre planète et sa biodiversité, et participent à la protection du patrimoine naturel, de ses ressources naturelles et énergétiques;
- Culture: associations qui favorisent le développement des jeunes par l’art, l’histoire, la science en leur donnant accès à la connaissance, à la pratique culturelle, artistique, scientifique.

Informations : <http://tropheesfondation.edf.com>

FONDATION FRANCE TÉLÉVISIONS

La Fondation soutient des actions qui favorisent l’accès à la culture, aux pratiques artistiques et aux métiers de l’audiovisuel, pour les jeunes qui en sont éloignés (des enfants aux jeunes de moins de 25 ans, éloignement dû à l’environnement social, géographique, l’hospitalisation, l’incarcération, le handicap physique ou mental...). Les projets doivent avoir lieu sur le territoire français et présenter la volonté de développer l’autonomie des bénéficiaires. Le soutien peut prendre la forme, d’une aide financière ou humaine (mécénat de compétence).

Informations : www.fondationfrancetelevisions.fr

FONDATION GDF SUEZ

La Fondation GDF SUEZ soutient des projets associatifs qui s’inscrivent dans au moins l’un de ses programmes: “enfance et jeunesse”, “énergies solidaires”, “habiter demain”, “biodiversité et climat”. Dans le cadre du dispositif “enfance et jeunesse”, elle s’implique dans des projets en faveur de l’éducation, de la formation, de l’emploi, de l’intégration et de la santé des jeunes générations.

Les actions présentées doivent s’inscrire dans la durée, être réalistes financièrement, mobilisatrices de bénévolat, réalisées dans un pays où le groupe est implanté. Il est souhaitable que l’organisation ait au moins 3 ans d’existence.

Informations : www.fondation-gdfsuez.com

FONDATION HSBC pour l’éducation

La Fondation encourage les initiatives qui facilitent l’accès à l’éducation de jeunes en milieux défavorisés. Le 8^e appel à projets s’inscrit dans la lignée du thème des précédents: “la culture pour se construire et réussir à l’école pour les enfants de milieux défavorisés, de la maternelle au collège”. Les projets candidats doivent favoriser les liens avec l’entourage et l’établissement scolaire et proposer des pistes de collaboration ou des occasions de rencontre avec des collaborateurs de HSBC en France.

Les initiatives soutenues bénéficient pendant une période de un à trois ans de trois types de soutien financier, humain (collaborateurs HSBC bénévoles), médiatique.

Informations : www.hsbc.fr

FONDS MAIF POUR L'ÉDUCATION

Le Fonds MAIF pour l'Éducation lance chaque année un appel à projets pour encourager et faire émerger des initiatives militantes qui favorisent l'accès à l'éducation pour tous dans une optique sociale, culturelle ou citoyenne. Les actions doivent prioritairement concerner un public défavorisé du fait par exemple d'un handicap ou d'une situation sociale difficile, disposer d'effets démultiplicateurs envisageables à l'échelle nationale et être innovantes. Les lauréats régionaux concourent ensuite à un des trois prix nationaux, dont le 1er Prix "Edmond Proust".

Date limite de candidature: 30 mars 2013 (appel à projets annuel)

Informations : www.fondsmaifpourleducation.fr

FONDATION WFS

La Fondation d'entreprise WFS soutient des actions associatives favorisant l'insertion professionnelle et l'intégration des jeunes, en particulier issus de milieux modestes, par l'éducation et la formation, dans les domaines de la culture, du sport et de la citoyenneté. À l'international, elle privilégie les projets pour lesquels WFS est présent sur le territoire. Le financement obtenu doit être destiné à la réalisation de l'action dans un délai de 15 mois.

Informations : www.fondationwfs.aero

JEUNESSE AU PLEIN AIR (JPA)

"Prix de la solidarité associative"

Ce prix est conjointement décerné par la JPA, la CASDEN et Solidarité laïque avec le soutien de l'UNICEF. Il a pour objet de soutenir des projets favorisant, en référence à la Convention internationale des droits de l'enfant (CIDE), la promotion des droits de l'enfant, la sensibilisation au développement durable et à la citoyenneté et la lutte contre les exclusions (notamment dans l'accès aux vacances et loisirs, à l'éducation, à la culture et au sport). Les associations candidates doivent avoir moins de cinq ans d'existence.

Informations : www.jpaa.asso.fr / www.solidarite-laique.asso.fr



5/12

HANDICAP

FONDATION DE FRANCE

"Vie sociale et citoyenne des personnes handicapées"

La Fondation de France reconduit cet appel à projets chaque année afin de soutenir des initiatives qui contribuent à changer le regard de la société envers les personnes handicapées et qui favorisent l'égalité des droits et des chances. La sélection se fait suivant deux axes travail: "accès de tous à tout" et "vie affective, sexuelle et parentalité".

Informations : www.fondationdefrance.org

FONDATION GEODIS

“Prix Guy Crescent”

Sous l'égide de la Fondation de France, la Fondation Geodis encourage l'entrepreneuriat et l'initiative des personnes handicapées afin de développer leur autonomie et leur ambition, souvent freinées par leur situation. Elle les soutient au moyen de prix, appelés Prix Guy Crescent, qui ont pour but d'initier ou de renforcer une action faisant par ailleurs l'objet d'un accompagnement approprié. Les prix sont ouverts à des personnes handicapées et à des organismes à but non lucratif dont les projets sont portés par des personnes handicapées.

Informations : www.fondationgeodis.org

FONDATION MAAF ASSURANCES

La Fondation MAAF Assurances apporte son soutien aux recherches ou projets innovants d'intérêt collectif qui concourent à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de handicap d'origine traumatique. Elle est composée d'un comité d'experts pluridisciplinaires, qui examine les différents projets qui lui sont soumis.

Informations : www.maaf.fr rubriques “Groupe maaf”, “La Fondation”

FONDATION RÉUNICA

La Fondation Réunica Prévoyance soutient des projets culturels dont l'objectif est de venir en aide aux personnes touchées par la maladie ou le handicap. Elle lance chaque année un appel à candidatures sur une thématique précise, et tous les deux ans le Prix “Étoile et Culture” (le prix 2012 concernait l'autisme). Pour être recevables, les projets doivent venir en aide à des personnes touchées par la maladie ou le handicap, qu'il soit physique ou social, leur apporter du mieux-être par la pratique d'une activité artistique ou éducative, se réaliser en France avec une dimension participative.

Informations : www.fondationreunica.com

KLESIA

Prix “Accompagnement Handicap”

Créé en 2008, le Prix Klesia (anciennement Prix D&O) associe l'ensemble des institutions de retraite et de prévoyance de Klesia pour soutenir des initiatives associatives à destination des personnes en perte d'autonomie, handicapées ou âgées. Les projets doivent apporter un mieux-être effectif aux personnes en situation de handicap et favoriser le lien social ou les relations intergénérationnelles. En 2013, une attention particulière sera portée aux initiatives dans le champ de l'aide aux aidants. Quatre porteurs de projets seront distingués par des prix de valeurs différentes en juin 2013 :

- Prix Innovation: projet le plus innovant;
- Prix Perspectives: projet en cours de lancement ou de réalisation présentant des perspectives prometteuses et/ou dont les premiers résultats ont été salués par le jury;
- Prix Emploi: initiative en faveur de l'emploi des personnes en situation de handicap;
- Prix d'Honneur: meilleure initiative.

Informations : www.klesia.fr

INSERTION SOCIALE ET PROFESSIONNELLE

BOUTIQUES DE GESTION (BGE)

Concours "Talents de la création d'entreprise"

BGE (Réseau associatif d'appui à la création d'entreprise) a créé le concours Talents pour valoriser l'entrepreneuriat. Il récompense chaque année plus d'une dizaine d'entreprises, associations et autres structures de l'économie sociale. Les critères pour concourir: avoir créé son activité entre le 1er janvier 2012 et le 31 mars 2013 en étant accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise dans le montage de son projet.

Informations: www.concours-talents.com

Contact: BGE Somme / 0322720403 / m.coquart@bgsomme.com

FONDATION FINANCIÈRE DE L'ÉCHIQUIER

La Fondation Financière de l'Échiquier a vocation à soutenir les personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles. Elle soutient le développement de projets innovants d'insertion par l'activité économique, l'éducation et la formation en France. Les demandes de soutien doivent concerner des dépenses d'investissement.

Informations : www.fondation-echiquier.fr

ENVIE D'AGIR

"Défi jeunes"

Le "Défi jeunes" est un programme destiné aux jeunes de 18 à 30 ans pour les aider méthodologiquement et financièrement dans l'élaboration de projets innovants, contribuant à la réalisation d'un défi, ou à l'insertion professionnelle. Sont éligibles les projets de création artistique, d'organisation de manifestations culturelles, de création d'activité économique, d'animation locale, de solidarité... La recherche de partenaires est une condition de participation essentielle pour s'inscrire dans ce dispositif qui entend favoriser la culture de l'initiative et l'autonomie des jeunes.

Informations: www.enviedagir.jeunes.gouv.fr

FAMILLES RURALES & CRÉDIT MUTUEL

"Trophées J-Pass"

Les Trophées J-Pass sont ouverts aux jeunes de 12 à 25 ans, ayant un projet collectif (au moins 2 porteurs de projet impliqués dans sa réalisation) dans l'un des domaines suivants: environnement, santé et bien-être, solidarité et citoyenneté, arts et culture. Les projets doivent avoir un impact local sur le territoire de vie des jeunes. Des prix pouvant aller jusqu'à 3000 euros (pour 2013) sont accordés aux initiatives retenues par le jury.

Informations: www.jpasse.fr

MUTUALITÉ SOCIALE AGRICOLE

“Mieux vivre en milieu rural”

La MSA accorde une attention particulière aux actions favorisant l'épanouissement et l'autonomie des jeunes en milieu rural, notamment à travers l'appel à projets “Mieux vivre en milieu rural” lancé en 2000. Il est destiné à soutenir les initiatives de groupes de trois jeunes minimum, âgés de 13 à 22 ans, résidant en milieu rural ou étant affiliés à la MSA. Les projets peuvent porter sur 4 domaines: cultures et arts, solidarité et citoyenneté, santé et activités physiques et sportives, démarches innovantes. Une présélection se fait au niveau départemental. À l'échelle nationale, une remise des prix a lieu pendant le Salon International de l'agriculture à Paris.

Informations : www.msa.fr rubrique “La MSA et les jeunes”

UNION EUROPÉENNE

“Jeunesse en Action” (PEJA)

Le PEJA est un programme de l'Union européenne accessible aux jeunes jusqu'à 30 ans et aux acteurs de jeunesse, notamment associatifs. L'objectif est d'encourager l'engagement des jeunes dans des initiatives locales, de développer les actions de volontariat et les échanges citoyens, par un soutien pédagogique et financier à des projets, hors cadre scolaire ou professionnel. Les actions peuvent être proposées par un groupe de jeunes d'un même pays (“Initiative de Jeunes nationale”) ou par au moins deux groupes de pays différents (“Initiative de Jeunes transnationale”).

Informations: www.jeunesseenaction.fr

Correspondant en Picardie: 0322338937 / marie.hoel-landard@drjscs.gouv.fr

FONDATION AG2R LA MONDIALE

“Trophées Régionaux de l'Innovation Sociale”

Les conseils régionaux d'action sociale de l'AG2R organisent chaque année ces Trophées sur leurs territoires respectifs. Il s'agit de récompenser des actions associatives originales qui visent à améliorer la qualité de vie des personnes les plus fragiles, qu'elles soient âgées et /ou handicapées, ou en difficulté sociale. En 2013, plusieurs prix récompenseront des actions concrètes et innovantes dans différents domaines: intergénérationnel, lien social, lutte contre l'isolement, maintien à domicile et services de proximité, soutien des aidants, nouvelles technologies, animation en établissement, etc...

Informations: www.ag2rlamondiale.fr

FONDATION AUDIENS GÉNÉRATIONS

La Fondation Audiens Générations soutient des initiatives favorisant les échanges et la transmission générationnelle dans les domaines de la culture, de la communication et des médias. Actions de solidarité, de transmission du savoir, de préservation du patrimoine ou manifestations artistiques, notamment auprès de publics fragilisés: chaque candidature devra intégrer un objectif intergénérationnel dans l'univers des médias, du spectacle ou de la communication.

Informations: www.audiens.org

AGENCE POUR L'ÉDUCATION PAR LE SPORT (APELS)

“Fais nous rêver”

En partenariat avec la Fondation GDF SUEZ et avec le soutien du ministère des Sports, de la Jeunesse, de l'Éducation populaire et de la Vie associative, l'APELS accompagne depuis 15 ans les bonnes pratiques éducatives et sociales s'appuyant sur le sport. L'appel à projets national “Fais nous rêver” permet de soutenir des actions locales d'insertion et d'éducation par le sport, pour leur apporter un soutien technique, financier et promotionnel.

Informations: www.apels.org - aapsecretariat@apels.org

FONDATION D'ART OXYLANE

La Fondation d'art Oxylane a vocation à encourager des projets artistiques concernant le sport et cela à travers toutes disciplines artistiques. L'objectif est de mettre en lumière les liens entre l'art et le sport dans le but de rapprocher le plus grand monde à l'art contemporain. La fondation peut être mécène d'un projet artistique ou d'une exposition, tout en privilégiant les collaborations et partenariats actifs. Il est souhaitable de déposer un projet au moins trois mois avant sa réalisation, via la fiche à télécharger sur le site Internet de la Fondation.

Informations: www.fondation-art-oxylane.com

FONDATION BNP PARIBAS

La Fondation tisse des partenariats dans les domaines culturel, éducatif, environnemental, sanitaire et de la solidarité. Dans le domaine culturel, elle s'attache, par le mécénat d'entreprise, à préserver les richesses des musées et à encourager des artistes. Dans les secteurs environnemental et sanitaire, elle appuie les projets de recherche. Enfin, la Fondation BNP Paribas soutient des initiatives associatives en faveur de l'éducation et de la solidarité.

Informations: www.pourunmondequichange.com

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

“Prix et Trophée de l'Initiative en économie sociale”

La Fondation Crédit Coopératif lance chaque année un concours avec pour objectif de distinguer des initiatives originales et exemplaires, à forte plus-value économique, sociale, culturelle, technologique, portées par des structures de l'économie sociale et solidaire. Les lauréats régionaux peuvent concourir dans un second temps aux prix nationaux, dont le premier d'entre eux est “le Trophée”.

Informations: www.credit-cooperatif.coop

FONDATION KRONENBOURG

Les Prix “Brasseur”

La Fondation d’entreprise Brasseries Kronenbourg inscrit son action lors de quatre actions annuelles: les Prix de la Fondation, Courir pour la Fondation, les Coups de pouce et la Campagne de Noël. En 2013, dans le cadre des Prix de la Fondation, des projets seront soutenus dans trois domaines, auxquels s’ajoute le thème transversal de la musique:

- Culture: projets artistiques, manifestations, valorisation du patrimoine culturel, accès à la pratique artistique. Ces actions doivent générer de la convivialité et du lien social.
- Environnement: projets contribuant à la lutte contre les gaz à effets de serre, à la protection de la biodiversité et /ou à la préservation des ressources en plaçant l’homme au cœur du projet
- Solidarité: projets de lutte contre l’exclusion, d’insertion professionnelle ou sociale par l’entreprenariat.

Informations: <http://espaceprojet.fondation-kronenbourg.com>

FONDATION CRÉDIT COOPÉRATIF

“Prix et Trophée de l’Initiative en économie sociale”

La Fondation Crédit Coopératif lance chaque année un concours avec pour objectif de distinguer des initiatives originales et exemplaires, à forte plus-value économique, sociale, culturelle, technologique, portées par des structures de l’économie sociale et solidaire. Les lauréats régionaux peuvent concourir dans un second temps aux prix nationaux, dont le premier d’entre eux est “le Trophée”.

Informations: www.credit-cooperatif.coop



10/12

FONDATION RATP

La Fondation RATP oriente sa politique de mécénat vers la promotion du respect dans la ville pour permettre aux citoyens de mieux vivre ensemble en soutenant les acteurs associatifs engagés dans les quartiers de la politique de la ville dans les domaines suivants:

- lien et entraide (projets favorisant les échanges pour lutter contre l’isolement des personnes en difficulté);
- égalité des chances (actions favorisant l’apprentissage et l’insertion sociale et professionnelle);
- accès à la culture et à l’éducation.

Informations: www.fondation-ratp.fr

UNION EUROPÉENNE

L'Union européenne peut apporter un coup de pouce à des projets citoyens via près de 50 programmes. Mais par crainte d'une lourdeur administrative ou méconnaissance des financements, les associations sollicitent peu les financements européens. Des acteurs locaux sont là pour aider au montage de projet. On distingue deux formes de financements: les fonds structurels européens et les programmes. Ces dispositifs sont ici succinctement indiqués ou cités à titre d'exemples.

FONDS STRUCTURELS EUROPÉENS

Voués à améliorer la cohésion sociale et le bien-être économique à l'échelle des régions, à y soutenir l'emploi en complétant les aides existantes dans les États membres, ces fonds peuvent soutenir le fonctionnement de l'association. En Picardie, l'objectif "compétitivité régionale et emploi" prévoit 329 millions d'euros disponibles de 2007 à 2013 sous forme de subventions européennes au titre du Fonds européen de développement régional (FEDER) et du Fonds social européen (FSE).

Fonds européens de développement régional

Ce fonds a pour objet de renforcer la cohésion économique et sociale et à corriger les disparités entre régions.

Informations: www.europe-en-france.gouv.fr

Fonds social européen - "Mesure 4-2-3"

Concerne les microprojets associatifs et le soutien d'initiatives locales dans la création et le développement d'activités.

Informations: www.fse.gouv.fr

Groupement régional de l'insertion par l'activité économique (GRIEP):

wadbled-ml@griep.asso.fr / 0322666765

ANNÉE EUROPÉENNE DE CITOYENS 2013

Les associations peuvent s'inscrire dans des programmes répondant à des critères variables selon les priorités de l'Union. Cette année, la Commission européenne a proposé de désigner 2013 "Année européenne des citoyens" afin de marquer le 20e anniversaire de l'institution de la citoyenneté de l'Union par le traité de Maastricht en 1993. Dans ce cadre, sont particulièrement soutenus certains projets liés aux thèmes couverts par l'Année européenne au titre de programmes et initiatives de l'Union ("l'Europe pour les citoyens", "Jeunesse en action", "Erasmus", "programme Media, sciences et société").

Informations: <http://europa.eu/citizens-2013/fr/home>, rubrique "Possibilités de financements"

www.touteurope.eu/fr/actions.html, rubrique "Financez vos projets grâce à l'Europe"

"Jeunesse en Action" (PEJA)

Le PEJA est un programme de l'Union européenne accessible aux jeunes jusqu'à 30 ans et aux acteurs de jeunesse, notamment associatifs. L'objectif est d'encourager l'engagement des jeunes dans des initiatives locales, de développer les actions de volontariat et les échanges citoyens, par un

soutien pédagogique et financier à des projets, hors cadre scolaire ou professionnel. Les actions peuvent être proposées par un groupe de jeunes d'un même pays ("Initiative de Jeunes nationale") ou par au moins deux groupes de pays différents ("Initiative de Jeunes transnationale").

Informations: www.jeunesseenaction.fr

"L'Europe pour les citoyens"

Géré par l'Agence exécutive Éducation, audiovisuel et culture de la Commission européenne, le programme "l'Europe pour les citoyens" a pour objectifs de rapprocher l'Europe de ses citoyens et de permettre à ces derniers de participer pleinement à la construction européenne. Par le biais de ce dispositif, les citoyens ont la possibilité de s'engager dans des échanges transnationaux et des actions de coopération qui contribuent à développer un sentiment d'appartenance à des idéaux européens communs, ainsi qu'à encourager le processus d'intégration européenne.

Informations: <http://eacea.ec.europa.eu>

FONDATION HIPPOCRÈNE

La Fondation Hippocrène s'est donnée pour mission de renforcer la cohésion entre jeunes européens.

Elle soutient des projets concrets qui touchent l'Europe et la jeunesse pouvant avoir un effet de levier sur le projet européen (impact médiatique, politique, développement de réseaux d'action...).

Plus généralement, tout projet susceptible de toucher de manière directe ou indirecte un nombre important de jeunes en Europe, en faveur de la construction européenne est étudié. Quand les demandeurs sont plusieurs associations locales, la Fondation étudie uniquement des demandes en provenance du bureau national ou européen.

Informations: www.fondation-hippocrene.fr



12/12

OUTILS, RESSOURCES

Réseau national des maisons des associations

Le Réseau national des Maisons des associations soutient le développement des structures locales d'aide à la vie associative. Il propose notamment un lien vers chaque maison des associations membre du réseau sur le territoire français (parmi lesquelles la MAAM). Certaines d'entre elles publient régulièrement des appels à projets à destination des associations.

www.maisonsdesassociations.fr

Guide pratique de l'association

Guide de primo information sur le fonctionnement associatif via des fiches pratiques thématiques.

www.guidon.asso.fr